

Nationnalité française pour un ancien caid a la legion d'honneur

Par nabil80, le 11/01/2008 à 17:44

bonjour ; je ss un jeune algerien de 28 ans, mon grand pere maternelle a étè ancien kaîd pendant la guerre de 1954 à 1962 et a eu les insignes de chevalier de la legion d'honneur par le maire de bouira, aujourdhuit je cherche a savoir c'est mon grand pere a u la nationalité française a l'epoque et ma question est: est ce que quelqu'un qui a eu les insignes de chevalier de la legion d'honneur automatiquement a u la nationalité française et quelles sont les demarches a suive pour prouver la nationalité française de mon grand pere. en attente de votre reponse veillez messieurs d'accepter mes salutations distinguées et merci d'avance!